

**Formulaire de candidature au dispositif
“Assemblée des éco-délégués de collège”**

Date limite de candidature : **vendredi 5 juin 2026**

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Votre établissement est-il ? Cité scolaire REP / REP+

Nom du (de la) chef(fe) d'établissement : _____

Votre établissement est-il labellisé E3D ? Oui Non

Si oui, à quel niveau ? _____

Si non, l'établissement est-il dans un projet de labellisation ? Oui Non

Votre établissement est-il engagé dans des projets de développement durable (tri, éco-club, récupération des déchets alimentaires, qualité de l'air, cour oasis, ...) ? Oui Non

Si oui, pourriez-vous préciser les projets ?

Référent(e) en charge du suivi des éco-délégué pour l'année scolaire 2025-2026 :

Les candidatures portées par un binôme, notamment CPE et enseignant(e) seront favorisées lors de la sélection finale

Nom, prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Référent(e) en charge du suivi des éco-délégué pour l'année scolaire 2025-2026 :

Nom, prénom : _____

Fonction : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Pourriez-vous expliciter en quelques lignes vos motivations à rejoindre ce dispositif ?

A noter :

En participant à ce dispositif, **l'établissement s'engage** à :

- Assurer la présence des vingt éco-délégués (groupe fixe) à toutes les séances organisées par l'Académie du Climat, soit 4 demi-journées et une journée entière en présentiel à l'Académie du Climat (voir le détail des séances prévues dans le dispositif sur le [site de l'Académie du Climat](#))
- Permettre aux référent(e)s d'accompagner les éco-délégués à toutes les séances.
- Permettre aux référent(e)s de participer aux quatre temps de formation organisés par le Rectorat (des ordres de missions seront délivrés le cas échéant)
- Aménager des temps de travail réguliers au sein du lycée en présence des étudiant(e)s bénévoles notamment.

Signature du (de la) chef(fe) d'établissement

Signature des référent(e)s

Formulaire à retourner à julie.roycourt@ac-paris.fr et oriane.lebret@paris.fr

avant le vendredi 5 juin 2026